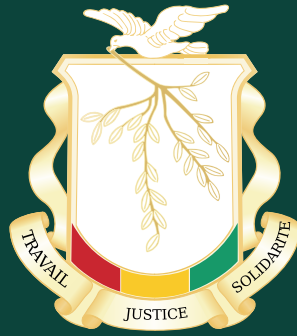


RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité



Allocution de Dr. Karamo KABA

**Gouverneur de la Banque Centrale
de la République de Guinée**

Présentation de la Loi de Finances Initiale (LFI)
pour l'exercice 2023 par le Gouvernement au CNT

Conakry, 15 décembre 2022





- **Monsieur le Président du Conseil National de la Transition (CNT),**
- **Honorables Conseillers Nationaux,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du CNRD ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et des institutions internationales,**
- **Mesdames et Messieurs,**

En vos rangs et qualités, tous protocoles observés,

Je vous remercie de m'auditionner aujourd'hui à l'occasion de la présentation de la Loi de Finances Initiale 2023, et permettez-moi tout d'abord de féliciter Monseigneur Jacques Boston pour son élévation en tant que Archevêque des églises anglicanes de Guinée et de Guinée-Bissau et de formuler, par avance, tous mes vœux de nouvel an pour lui et pour notre pays.

Comme vous le savez, à l'heure de l'instantanéité et de la surinformation permanente, il est important de prendre le temps pour rendre des comptes, surtout devant la Représentation nationale. C'est pour cette raison que nos rendez-vous sont des moments essentiels de dialogue entre la BCRG, qui est au service de tous les Guinéens, et les représentants des Guinéens que vous êtes.

Aujourd'hui, les sujets d'inquiétudes, de discussions et voire de disputes ne manquent pas, tant le monde en 2022 a semblé chahuté, ballotté entre les effets de la Covid-19, de la crise énergétique et du conflit russo-ukrainien. Personne ne s'attendait à ce que le monde, et notre pays en particulier, affronte cette succession de crises aussi graves et à relever autant de défis en même temps.

Dans un environnement aussi complexe et aussi mouvant, nous avons besoin de points de repère.

Je vais axer mon intervention autour de trois points :

1. d'abord, la conjoncture économique, qui reste relativement résistante en Guinée ;
2. ensuite, les principales réalisations de la Banque Centrale au cours de l'année 2022 ;
3. et enfin, un point sur les perspectives pour 2023.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames, Messieurs,**

Depuis notre dernière rencontre, dans cet hémicycle, beaucoup d'eau a coulé sous le pont.

Nous savions que l'activité économique était chancelante. Cela reste toujours le cas puisque selon le FMI, la croissance de l'économie mondiale devrait fortement ralentir, passant de 6% en 2021 à 3,2% en 2022, puis à 2,7% en 2023.

Ce ralentissement global résulte :

- d'une baisse du rythme de progression de l'activité aux Etats-Unis ;
- d'une contraction de l'activité économique dans la zone Euro, plus impactée par les effets de la guerre en Ukraine ;
- de la persistance de la Covid-19 ;
- et d'une crise immobilière en Chine.

Dans le même temps, on a assisté à une forte accélération de l'inflation depuis 2021, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Cette progression des prix est la résultante d'un fort déséquilibre entre une offre restreinte et une demande abondante.

- Du côté de l'offre, la forte reprise post-Covid-19 a entraîné un choc sur le prix du pétrole et sur le prix des matières premières alimentaires et industrielles. La pandémie de la COVID-19 a entraîné une perturbation sans précédent des chaînes d'approvisionnement mondiale. Cette perturbation a été renforcée par les effets de la politique de « Zero-Covid » de la Chine, « l'usine du monde », ce qui s'est notamment matérialisé sur les coûts du transport maritime.
- Du côté de la demande, pour faire face aux effets récessifs dès l'apparition de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020, les autorités gouvernementales à l'échelle de la Planète ont mis en place des plans de relance afin d'assurer la continuité de l'activité et de stimuler la demande.

Ces efforts conjugués ont fait en sorte que la consommation des ménages s'est rapidement relevée et a même accéléré, ce qui n'est pas très courant pendant les phases de grande récession.

Et comme il fallait s'y attendre à l'échelle de la Planète, les prix, qui étaient déjà orientés à la hausse, suite à la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, ont commencé à accélérer. D'où des pics d'inflation jamais vus depuis des décennies à l'échelle de la Planète :

- à 9,1 % en juin sur une année glissante, l'inflation aux Etats-Unis a battu un record qui datait de novembre 1981 ;
- à 10,4 % en octobre, le taux le plus élevé en Allemagne depuis 1990 ;
- à 11,1 % sur un an en octobre, l'inflation a battu un record de 1981 ;

D'où un puissant cycle de resserrement monétaire s'est mis en place de la part des banques centrales. Ainsi, après avoir tardé à réagir, un nombre croissant de banques centrales ont adopté un biais de plus en plus restrictif afin de juguler l'inflation.

- Comme il fallait le craindre dans les économies avancées la Reserve Fédérale (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont relevé fortement leur taux directeur.
- Le cycle de resserrement monétaire n'a pas épargné le monde émergent, à l'exception de la banque centrale du Brésil, plus en avance dans le relèvement des taux directeurs et qui a opté pour le statu quo (à 13,75 %). D'autres pays ont évolué à contre-courant : la Russie, la Turquie et la Chine.

Les effets de cette normalisation de la politique monétaire commencent déjà à se faire sentir en amont de la chaîne de production.

- Des signaux d'inflexion sont déjà perceptibles au niveau des chaînes d'approvisionnement.
- Les prix du fret international de marchandises reviennent peu à peu à leur niveau d'avant Covid-19.
- A cela s'ajoutent les inquiétudes sur l'avènement prochain d'une récession à l'échelle de la Planète, ce qui a contribué à un fort reflux de la plupart des prix des matières premières au troisième trimestre 2022.

Tout ceci a contribué à une forte décélération des prix à la production en Chine, l'usine du monde, qui sont passés d'un rythme de progression proche de 20 % sur un an au troisième trimestre 2021 à presque 0% en octobre 2022.

En dépit de cette inflexion, l'inflation mondiale devrait rester élevée et pourrait se situer :

- à 8,8 % en 2022, contre 4,7 % en 2021.
- Cependant, elle ralentirait progressivement à 6,5 % en 2023, puis à 4,1 % en 2024.

Autrement dit, le pic est derrière nous, même si la composante alimentaire reste sur une forte dynamique.

Sur le plan national, le taux de croissance du PIB devrait se situer à 5,7 % en 2022, contre 4,9% en 2021, en lien avec la bonne performance des secteurs des mines, de l'agriculture et des télécommunications.

Selon l'ancienne méthodologie de calcul, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est établi à 12,4 % en juillet 2022, contre 12,5 % en juin 2022 et 12,3 % un an plutôt. L'inflation a été essentiellement tirée par la composante alimentaire, qui a augmenté de 12,8 %, en glissement annuel.

Toutefois, l'adoption du nouvel Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation (INHPC), qui couvre les huit régions administratives, ressort au niveau national, par rapport à septembre 2022, une variation mensuelle des prix de 0,7 % à octobre 2022. Pour la région de Conakry, le taux d'inflation en glissement annuel s'établit à 8,7 % à fin octobre 2022.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames et Messieurs,**

Au cours de l'année 2022 qui s'achève, la stabilité monétaire et financière est restée au cœur de l'action et des préoccupations de votre Banque centrale.


- C'est à ce titre que dès le mois de mars et en soutien à l'activité économique, éprouvée par la pandémie de la covid 19, la BCRG a baissé de 1 point de pourcentage le coefficient des réserves obligatoires pour le ramener à 15 % et maintenu inchangé son taux directeur à 11,5 %.
- Cette mesure a permis de libérer un volant de trésorerie bancaire pour financer l'activité économique. Ainsi, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir ce statu quo pendant le reste de l'année.

Dans le but d'assurer la stabilité des prix, la BCRG a veillé à ce que la progression de la masse monétaire soit contenue pour refléter les besoins de financement de l'économie. Ainsi, à fin octobre 2022, la masse monétaire a progressé de 13 % par rapport à fin décembre 2021 pour se situer à GNF 45 863,9 milliards, portée essentiellement par les avoirs extérieurs nets.

Dans le cadre de la politique de change, la mise en place de la politique basée sur des règles permettant d'orienter les interventions de la BCRG sur le marché continue de porter ses fruits. En outre, la digitalisation des transactions sur les devises et la mise en place du dispositif de suivi des positions de change brute ont permis à notre monnaie nationale d'être l'une des monnaies les plus performantes en Afrique de l'Ouest en 2022.

En effet, à fin octobre 2022, le franc guinéen s'est apprécié de 7,4 % par rapport à fin décembre 2021, avec un taux de change se situant à GNF 8 571,93 pour un dollar américain. Le taux de change moyen officiel de l'euro s'est situé à GNF 8 422,96, soit une appréciation de 19,5 % par rapport à fin décembre 2021.

Ces appréciations du franc guinéen par rapport aux principales devises ont permis de réduire l'écart entre le marché officiel et les bureaux de change agréés. Ainsi, la prime de change se situe à moins de 1 % en moyenne pour le dollar américain et de 1 % en moyenne pour l'euro.



Par ailleurs, grâce au respect de la limitation des avances statutaires de la BCRG en faveur du Trésor Public, la Position Nette du Trésor (PNT) s'est améliorée. Elle est passée d'un solde débiteur de GNF 948,19 milliards à fin décembre 2021 à un solde créditeur de GNF 1 540,70 milliards à fin octobre 2022.

Enfin, dans le cadre de sa mission d'assainissement de la circulation fiduciaire, la Banque Centrale a entamé les opérations de démonétisation des billets de GNF 10 000 série 2012, depuis le 2 mai 2022. À fin novembre, il ne restait qu'environ 28 % de billets à retirer de la circulation.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames, Messieurs,**

Le taux d'inclusion financière, qui représente la part de la population de plus de 15 ans détentrice d'un compte dans une institution financière, est passé de 23% en 2017 à 30% en 2022 soit une progression de 7 points (source Global Findex 2021).

En matière de réglementation et de supervision des Institutions Financières, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mise en œuvre des différents projets engagés, notamment :

- l'élaboration des instructions d'application de la nouvelle loi LBC/FT. Cette loi permettra de renforcer le dispositif de surveillance des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. A ce niveau, notre pays devra faire l'objet d'évaluation de son dispositif de LBC/FT par ses pairs en mars 2023, sous la coordination du GIABA ;
- la révision de la Loi portant réglementation bancaire ;
- l'implémentation de Bâle 2 ;
- la régulation de l'activité des apporteurs d'affaires aux banques ;
- l'implémentation d'un système automatisé de reporting bancaire ;
- l'assainissement du secteur des assurances par le retrait d'agrément aux compagnies d'assurances qui ne respectent pas la réglementation.



**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames et Messieurs,**

Sur le plan interne, la BCRG a poursuivi l'implémentation d'un système de conformité à travers le renforcement du dispositif de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).

A cet effet, plusieurs actions ont été réalisées, notamment :

- l'élaboration et la diffusion du règlement portant mise à disposition des recettes d'exportation des matières précieuses en faveur des Comptoirs agréés ;
- l'élaboration et validation d'un règlement relatif à la gestion des comptes des personnalités publiques exposées (PPE) à la BCRG ;
- la poursuite de l'implémentation de la politique globale de Conformité ;
- la mise en place d'un règlement relatif au suivi des expéditions de matières précieuses et du rapatriement des revenus y afférents ; et
- la mise en vigueur d'un règlement sur la justification des transactions en faveur des clients et contreparties de la BCRG, via les comptes de correspondants.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames et Messieurs,**

La BCRG a procédé à l'opérationnalisation des systèmes des infrastructures et moyens de paiement, afin de moderniser les infrastructures du marché financier et de réduire les délais de règlement des transactions et d'assurer une plus grande sécurité des opérations interbancaires.

Dans le cadre de la mise en place des projets de développement du marché de la dette et de l'Identifiant Unique Bancaire, la BCRG travaille activement avec les institutions régionales, notamment la BAD pour sa concrétisation.

Mesdames et Messieurs,

En matière d'intégration sous-régionale, le Programme de Coopération Monétaire (PCM) de la CEDEAO se poursuit. Des progrès significatifs sont enregistrés au cours des dernières années, à savoir : l'adoption du régime de change flottant, assorti d'un cadre de conduite de politique monétaire axé sur le ciblage d'inflation, le système fédéral de la Banque Centrale Commune et l'ECO comme nom de la future monnaie.

La Guinée participe activement à la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route adoptée en 2021 par la conférence des Chefs de l'Etat des pays membres de la CEDEAO. Cette nouvelle feuille de route vise à accélérer le processus d'instauration de la monnaie unique.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames et Messieurs,**

En termes de perspectives, la Banque Centrale continuera à surveiller l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques, notamment le rythme de progression du taux d'inflation, en tenant compte des principaux risques y afférents.

Avec la prise en compte du taux d'inflation calculé sur la base du nouvel indice, la BCRG pourrait adapter ses principaux instruments de politique monétaire, notamment le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires, en vue de soutenir la relance économique.

Parallèlement, la BCRG continuera la gestion active de la liquidité bancaire à travers les actions suivantes :

- l'élargissement de la gamme de collatéraux répondant à des standards internationaux ;
- l'élaboration et l'opérationnalisation d'un cadre d'Apport de Liquidité d'Urgence (ALU) en vue de contribuer à préserver la stabilité financière ;
- l'amélioration du dispositif du Système d'Information du Crédit (SIC) de la Banque Centrale, en vue de faciliter la prise de décision au niveau du financement, de réduire le taux des créances douteuses et litigieuses et de rendre encore plus accessible le crédit au profit des PME/PMI et des particuliers.


Dans le domaine de la réglementation de change, la BCRG envisage de mettre en place un Office de Change qui permettra d'effectuer un contrôle permanent de l'application de la Réglementation.

En ce qui concerne le secteur des Assurances, la Banque Centrale poursuivra également ses efforts pour la création d'un Fonds de Garantie des Assurés, d'une Société d'Assurance Agricole et d'une Société Nationale de Réassurance.

Les autorités de la Banque Centrale, enfin, ambitionnent d'améliorer la gestion de l'Institution par la mise en œuvre des réformes adaptées au contexte de refondation prônée par la haute autorité.

Particulièrement dans l'exécution des instructions des hautes Autorités, par :

- la participation de la BCRG à la gestion des comptes des entités publiques et EPA, pour une plus grande moralisation de la chose publique ;
- la préparation d'un projet de Loi sur les comptes dormants ;
- le suivi des rapatriements des recettes d'exportations via la plateforme du GUCEG afin de renforcer l'offre de devises sur le marché et de sécuriser les ressources fiscales de l'Etat ;

- 
- l'amélioration de la centrale des risques en vue de qualifier la décision de financement de l'économie par les institutions financières et d'améliorer ainsi l'accès au financement bancaires des PME ;
 - l'introduction d'un identifiant unique bancaire.

**Monsieur le Président,
Honorables Conseillers,
Mesdames et Messieurs,**

Pour terminer, je voudrais réaffirmer, ici, l'engagement de la Banque Centrale à soutenir la relance économique, sous le leadership du Président du Comité National du Rassemblement pour le Développement, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Je vous remercie



12, boulevard du Commerce, 6^e avenue de la République C/Kaloum - BP 692 - Conakry - République de Guinée
Tél : (+224) 664 67 77 77 - Fax : (+224) 669 08 88 88 - mail : secretariat.gouv@bcrg-guinee.org

www.bcr-guinee.org